

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Enseignement supérieur et  
de la Recherche

Arrêté du 12 JUIN 2025

portant nomination dans les fonctions d'administrateur provisoire de l'École nationale des chartes

NOR : MENS2516521A

**Le ministre auprès de la ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche,**

Vu le décret 87-832 modifié relatif à l'École nationale des chartes ;

Vu le décret du 10 août 2021 portant nomination de la directrice de l'École nationale des chartes ;

Vu le décret du 4 juin 2025 portant nomination de Mme Michelle Bubenicek en qualité de rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région académique Hauts-de-France,

## Arrête

### Article 1<sup>er</sup>

Monsieur Jean-François Balaudé, Inspecteur général de l'Éducation, du Sport et de la Recherche, est nommé administrateur provisoire de l'École nationale des chartes à compter du 12 juin 2025 jusqu'à la prise de fonction de son prochain directeur, nommé conformément aux dispositions de l'article 8 du décret 87-832 modifié relatif à l'École nationale des chartes.

### Article 2

Le directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le

12 JUIN 2025

Pour le ministre et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement supérieur  
et de l'insertion professionnelle



Olivier Ginez